



Par Hans Roger, chef de base MCV à la Rochelle

A la voile...

Avant de partir...

« Pensez à vérifier périodiquement le gréement dormant (mât, bôme, haubanages...) et l'état du gréement courant (voiles, amarres...). Si votre voilier dispose d'un moteur, entretenez-le régulièrement et vérifiez la tenue de charge de vos batteries. Un coup d'œil sur le système de barre permettra de détecter d'éventuelles faiblesses. Concernant l'électronique embarquée, une remise en route et un contrôle avant de partir est utile. Faites de même pour les feux de navigation et pour le matériel de sécurité (Cf. rubrique : "Dans tous les cas"). »

En mer...

« Vous devez naturellement connaître les règles de barre et de route. Un navire tribord amure est prioritaire sur un navire bâbord amure. Lorsque deux voiliers sont sous des amures communes, le navire sous le vent est prioritaire. Lorsque deux navires sont sur la même route et se rattrapent, le navire rattrapé est prioritaire, et le rattrapant devra s'écarter en passant sous le vent. En cas de grain (vent forçant), pensez à prendre un ris en réduisant votre surface de toile pour vous adapter aux nouvelles conditions météo. Dans le cas d'une mer formée, harnais et gilet de sauvetage sont impératifs. »

A l'arrivée...

« Pour les règles de sécurité, de veille et de mouillage, reportez-vous aux conseils listés dans l'espace "Dans tous les cas, à la voile ou au moteur". »

Dans tous les cas, à la voile ou au moteur...

Avant de partir...

« Consultez la météo. Les bulletins sont affichés dans les capitaineries, disponibles sur Internet (Météo France, météo consult...) et régulièrement émis par le CROSS sur votre VHF. En cas d'alerte, ce dernier émettra sur le canal 16. Par ailleurs, demandez conseil aux locaux pour connaître les effets de sites, et méfiez-vous des allures portantes, car le vent paraît plus faible qu'il ne l'est en réalité. Vous devrez naturellement prévoir un parcours adapté à la catégorie de conception de votre bateau et à son armement de sécurité. Par ailleurs, avant le départ, informez une personne à terre de votre parcours, et prévoyez des zones de repli (port ou mouillage) en cas de fatigue ou de gros temps. Par ailleurs, des AVURNAV (avis urgent aux navigateurs) sont affichés dans les capitaineries ; pensez à les consulter !

Concernant l'armement de sécurité, faites l'inventaire du matériel en présence de tout l'équipage, contrôlez la validité des fusées, des extincteurs et du radeau de survie. Assurez-vous également que vous disposez d'une pharmacie de premier secours et, bien sûr, de gilets de sauvetage et de hamacs en nombre suffisant. »

La maintenance

« Faites réviser de temps en temps votre moteur par un professionnel, et jetez un œil sur vos niveaux avant chaque départ, vérifiez le fonctionnement de la pompe de cale, l'état des vannes, des batteries et du presse-étoupe. Pour les bateaux à voile, reportez-vous à l'espace "A la voile". »

Par Hugues Du Temple, chef de base MCV à Marseille

Jean-Pierre Le Bars, formateur MCV à Marseille.

En mer...

« Concernant le balisage, si vous avez un permis bateau, faites une petite révision des marquages latéral et cardinal. Pour les utilisateurs de voilier sans expérience, il est très fortement conseillé de faire un stage dans une école de voile. Vos cartes de navigation seront idéalement à l'échelle 1/50 000 et mises à jour (consultation sur le site Internet du SHOM). Si vous utilisez des cartes électroniques, attention, certaines marques de dangers disparaissent si vous oubliez de zoomer sur le traceur. »

Règles de navigation dans les chenaux

« Respectez le balisage. Respectez la vitesse limitée. En route opposée, serrez à droite. Traversez par la perpendiculaire aussi vite que possible. Respectez les bateaux de plus gros tonnage. Ne forcez pas la priorité : vous êtes sur l'eau. Mouillage interdit sauf cas de force majeure. »

A l'arrivée...

« Choisissez une zone de mouillage abritée du vent et de la houle. Assurez-vous de disposer de trois fois la hauteur d'eau minimum en longueur de chaîne. Respectez et surveillez les autres bateaux (rayon d'évitage), n'hésitez pas à demander à vos voisins leur longueur de chaîne.

Concernant vos alarmes de mouillage, vous pouvez utiliser le sondeur, le GPS, le radar et naturellement la veille par l'équipage. La nuit, signalez-vous par un feu blanc sur 360, et le jour par une boule de mouillage. »



Par Alain Mémetau, formateur MCV à Vannes

Jean-Pierre Jamain, formateur MCV à la Rochelle.

Au moteur...

Avant de partir...

« Vérifiez votre disponibilité en carburant et l'état de fonctionnement de votre électronique embarquée. Pour la météo, l'équipement de sécurité, la maintenance et le projet de navigation, reportez-vous à l'espace "Dans tous les cas, à la voile ou au moteur". »

En mer...

« Respectez toujours les limitations de vitesse, surtout dans les zones côtières fréquentées. Si vous naviguez sur un bateau doté d'un système propulsif dont la puissance est supérieure à 6 chevaux, vous devez avoir votre permis mer. Les voiliers sont toujours prioritaires sur vous, pensez-y au moment d'un croisement. »

A l'arrivée...

« Pour les règles de sécurité, de veille et de mouillage, reportez-vous aux conseils listés dans l'espace "Dans tous les cas, à la voile ou au moteur". »